

Communiqué de la section académique du SNFOLC Aix-Marseille

**Sur demande du Ministre, le Recteur d'Aix-Marseille supprime 35,5 postes d'AED dans notre académie pour la rentrée 2021 !
Inacceptable !**

Restitution des postes supprimés et création à hauteur des besoins !

Aix-Marseille : pour le ministre Blanquer, des élèves en plus, ce sont des surveillants en moins !

Suite aux récentes et puissantes mobilisations de nos collègues AED soutenus par leurs collègues et leurs syndicats, voici ce que le Ministre leur répond par l'intermédiaire de son représentant du Rectorat d'Aix-Marseille lors du Groupe de Travail du 17 juin dernier : 35,5 ETP d'AED supprimés dans l'académie bien qu'elle connaisse une croissance de près de 3000 élèves dans le Second degré !

13	84	04	05	Total
- 16,5 ETP	- 6 ETP	- 8 ETP	- 5 ETP	- 35,5 ETP

1 ETP = 1 Équivalent Temps Plein = 35h de contrat d'AED réparties entre une ou plusieurs personnes

Après la crise sanitaire, la crise sociale ?

Alors que depuis l'automne dernier, nos collègues AED avec les autres personnels (enseignants, CPE, AESH...) soutenus par leurs syndicats, se sont mobilisés par la grève et la manifestation pour exiger d'obtenir satisfaction sur leurs revendications, la crise sanitaire a révélé clairement le manque criant de personnels et en particulier d'AED, de CPE et d'AESH, déjà mis en évidence « en temps normal ».

Les élèves comme les personnels ont été les victimes des « errements » volontaires de la politique ministérielle en matière sanitaire, bon nombre des élèves sont en difficulté, voire en situation de décrochage ! Alors qu'il est urgent de les accompagner au mieux, le ministre Blanquer décide à l'inverse d'amputer les moyens « vie scolaire » dans notre académie.

Cela signifie pour les « vies scolaires » que les conditions de travail déjà invivables seront aggravées à la rentrée prochaine. Est-ce ainsi que le ministre Blanquer se préoccupe de la qualité de vie au travail, de la santé et de la sécurité des personnels et du bien-être des élèves ? Pour FO, la réponse est clairement NON !

C'est pourquoi le SNFOLC Aix-Marseille appelle les personnels des collèges et lycées du département à se réunir sans attendre, pour réaffirmer les revendications et aller les porter auprès des autorités administratives afin d'obtenir satisfaction ! Statuts, salaires, postes, nous sommes tous concernés !

Le SNFOLC Aix-Marseille soutient et soutiendra toutes les initiatives ayant pour finalité la satisfaction des revendications :

- la restitution des postes supprimés d'AED et de CPE et leur création à hauteur des besoins définis par les personnels eux-mêmes ;
- le retour à un statut national d'AED intégré dans la fonction publique avec un vrai salaire. Aucun traitement inférieur à 120% du SMIC ;
- le renouvellement des contrats d'AED avec la quotité de leur choix, aucun licenciement ;
- un emploi du temps hebdomadaire fixe : arrêt de l'annualisation des services, des récupérations sans fin, de la flexibilité des emplois du temps ;
- le respect et la prise en charge par l'Etat de toutes les formations ;
- le versement aux AED des indemnités (éducation prioritaire, etc.).

La fédération nationale FO, la FNEC FP-FO, a déposé un préavis de grève courant jusqu'au 6 juillet couvrant toutes les situations et tous les personnels.

La dotation en personnels AED pour la rentrée prochaine est désormais connue. Les services du rectorat l'ont communiqué aux organisations représentatives. Bien que l'académie connaisse une croissance de près de 3000 élèves dans le Second degré, elle devra rendre 35 emplois (ETP-équivalents temps plein) !

FO a déclaré que cela était inacceptable ! Le représentant du Recteur a annoncé que pour pouvoir rémunérer nos collègues AED « restant en place » à la prochaine rentrée scolaire « ils devaient supprimer des postes » ! Les représentants de la fédération FO sont intervenus en déclarant que cela n'était pas acceptable, refusant au passage toute forme de co-gestion dans le cadre de ce groupe de travail.

Les représentants FO, suivis par ceux des autres organisations CGT, FSU et UNSA (absent, le SIAES) ont dénoncé ces retraits d'emplois inacceptables. Les organisations de chefs d'établissement (ID-FO et SNPDEN-UNSA) qui participaient également à cette réunion ont-elles aussi déploré cette baisse des moyens.

Avec FO : restitution immédiate de tous les postes supprimés et création à hauteur des besoins !

La décision du ministre revient de nouveau à détériorer nos conditions de travail et en particulier celles de nos collègues AED.

Partout, dans tous les services, il y a des besoins qui ne sont toujours pas satisfaits. Le ministre doit y répondre favorablement ! Il y a urgence !

Pour FO, les revendications de nos collègues AED mais aussi AESH très souvent sollicités pour remplir des missions qui ne relèvent pas de leurs missions, avec des salaires de misère et des conditions de travail relevant parfois d'un autre temps, doivent être satisfaites par le ministre.

Lors de ce groupe de travail, FO a évoqué la détresse de nombreux collègues de vie scolaire (CPE, AED...) et de chefs d'établissement dans le cadre des nombreuses tournées effectuées et a évoqué, en particulier, la situation de collègues du 13 (Y. Montand, J. Giono, L'Estaque...) pour que des moyens leur soient octroyés. À ce jour,

l'administration n'a toujours pas satisfait intégralement les revendications des personnels des collèges mobilisés qui se sont adressés à elle. FO demande la satisfaction de toutes les revendications.

FO a demandé pour les collègues AED qui le souhaitent, le renouvellement de leur contrat avec la quotité de leur choix et aucun licenciement.

Enfin, FO a obtenu au cours de cette réunion avec le Rectorat, que les Comités Techniques qui contrôlent la répartition des moyens soient saisis dans tous les départements de l'Académie, ce avant que ne soit notifiée aux établissements leur dotation. Les représentants du personnel doivent être informés et doivent pouvoir intervenir, revendiquer et bloquer les suppressions qui s'annoncent.

Le SNFOLC Aix-Marseille considère que ce qui est, plus que jamais, à l'ordre du jour pour nos collègues AED, mais aussi pour nos collègues AESH, est la création d'un statut national protecteur, la restitution et la création massives de postes à hauteur des besoins définis par eux-mêmes.

C'est pourquoi le SNFOLC Aix-Marseille appelle les personnels des collèges et lycées du département à se réunir sans attendre, pour réaffirmer les revendications et aller les porter auprès des autorités administratives afin d'obtenir satisfaction ! Statuts, salaires, postes, nous sommes tous concernés !



colm